



Simplification, on reste sous le choc

Déclaration liminaire CGT-INRAE au Conseil de Département de la DCSDAR



En parcourant la réponse du PDG de l'INRAE début Mars aux directeurs d'unités demandant de la souplesse dans l'outil SIFAC, on ne peut qu'être surpris.

En effet, les doléances des DU reprennent en grande partie celles du collectif des gestionnaires soutenu par la CGT-INRAE, ce dont nous nous félicitons, alors que depuis maintenant 3 ans, ce collectif demande un véritable outil de gestion fiable, efficace et ergonomique qui corresponde au travail réel des gestionnaires (comme préconisé en page 31 du rapport d'expertise de 2018 sur la mise en place de GEFI 2.0, ou page 14 de la synthèse de ce rapport).

Or, si nos collègues utilisateurs et utilisatrices de SIFAC, composés faut-il le rappeler dans la très grande majorité d'agents des SDAR, ont alerté la Direction Générale de l'INRAE jusqu'à son plus haut niveau, notamment lors d'une rencontre avec Philippe Mauguin : ils et elles n'ont jamais été entendus et ce malgré l'engagement de la DG « à ce que SIFAC améliore de façon substantielle la vie des gestionnaires d'unité, avec une montée en puissance tout au long de 2025 ». Notre compte rendu de l'entrevue avec P Mauguin [ici](#).

Dans son courrier de début Mars, Philippe Mauguin donne des gages aux directeurs d'unités, comme par exemple en accordant de la souplesse sur les ré-imputations budgétaires, ré-imputations budgétaires rappelons-le pourtant impossibles lorsque la demande émanait des principales utilisatrices et utilisateurs. Il est important de prendre en compte que cette opération va également entraîner une surcharge d'opérations auprès des SBFC qui seront les seuls à pouvoir saisir les ré-imputations dans SIFAC.

Et il y en a encore de nombreux problèmes non résolus : vision fiable et correcte du budget, connexion entre les outils HR et Notilus, des fonctionnalités qui sont toujours en attente : le punch-out, le traitement automatisé des petites factures, les fonctionnalités qui existaient dans GEFI, le module de justification des contrats de recherche, l'outil digdash pour les restitutions...

Où est l'outil simplifié fiable et ergonomique que vous nous avez tant vanté ? Et en plus, on en arrive à se demander s'il n'y aurait pas plus d'attention portée à un directeur d'unité qu'à sa gestionnaire qui l'utilise toute la journée.

Didier Samuel, le PDG de l'INSERM reconnaît il y a quelques jours, que le passage à SIFAC en 2025 a été chaotique et pas assez bien préparé et que l'AMUE, en charge du déploiement, n'a pas été assez réactif. Il parle même d'incompétence.

De son côté, la directrice de l'Institut Cochin a insisté sur le sujet : "Nous sommes à l'âge de pierre, avec un système de gestion qui fait que tout le monde a son tableau Excel en parallèle [du logiciel] et que les gestionnaires recopient les fiches de paye pour les additionner, sans vision sur les contrats". Si depuis l'ouverture de SIFAC certains problèmes ont été résolus, l'aspect recettes des contrats reste un « problème majeur ».

Par ailleurs le rapport financier de l'INRAE indique clairement que la mise en œuvre de SIFAC a perturbé l'établissement des comptes à la clôture, et que les données finales de l'exercice sont, pour le moins, approximatives. L'agent comptable l'a lui-même reconnu lors du dernier Conseil d'Administration en présence des administrateurs.

Face à de telles informations nous ne pouvons qu'être inquiets pour nos collègues qui ont pour la plupart déjà été impactés par l'effet néfaste/nocif du passage à l'outil Géfi2.0.

Pour terminer, cet outil semble être une gabegie sans nom. Aussi, nous vous posons à nouveau la question concernant le cout financier mais aussi le coût des répercussions sur la santé physique et mentale de nos collègues.

- Prix de l'adhésion à l'AMUE et cotisation annuelle
- Prix du logiciel incluant la licence et les futures mises à jour,
- Adaptations nécessaires pour rendre SIFAC compatible avec les attentes et les besoins de l'INRAE,
- Coût des formations des PRP et des gestionnaires (environ 900 personnes),
- Primes versées aux PRP.

Sans oublier de comptabiliser les frais indirects comme les intérêts moratoires que l'institut a dû payer suite au non-paiement des factures pendant plus de 2 mois, l'impact des arrêts maladies des gestionnaires, les démissions ou mobilités des gestionnaires dans les services...

Quand entendrez-vous enfin, la demande des gestionnaires d'avoir des outils qui correspondent à leur travail réel ?

Ensemble, soyons plus forts, rejoignez la CGT !



Bulletin d'adhésion à retourner
à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10,
78210 Saint-Cyr l'École
ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Corps : Grade :

E-mail :